



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020**  
**ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE**

**Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> séance du conseil d'établissement  
tenue le lundi 22 juin 2020 à 18h45  
VIRTUELLEMENT, via la plateforme TEAMS**

---

**Étaient présents :**

Mme Isabelle Lessard (directrice)	Mme Carine Malo (service de garde)
Mme Annik Méthé (parent)	Mme Isabelle Poupart (personnel de soutien-absente)
Mme Sara-Anne Lamarque (parent)	Mme Nychèle-Ann Décary (prof)
Mme Mélissa Brown (parent)	Mme Aline Toupin (enseignante)
Mme Chastity Tourville (parent-absente)	Mme Sylvie Lachapelle (enseignante)
Mme Jessica Caissy (parent-absente)	
Mme Catherine Lefebvre (communauté)	

---

**1. Mot de bienvenue**

Mme Annik Méthé, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres et donne les explications pertinentes au bon déroulement de la réunion avec la plateforme TEAMS.

**2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

Mme Annik Méthé, présidente, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h55.

**3. Question du public**

La réunion étant tenue virtuellement, il n'y a aucun public. Toutefois, le procès-verbal de la réunion sera diffusé sur le site web de l'école et envoyé à tous les parents cette semaine, soit avant son adoption.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'adopter l'ordre du jour.

**CÉ-19-20-56**      **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2020 et suivi**

**CÉ-19-20-57**

Il est proposé par Mme Carine Malo d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020. Dans le suivi, il est mentionné que le budget du Conseil d'Établissement devait avoir sa résolution spécifique, alors le procès-verbal de la réunion du 26 mai a été corrigé pour respecter cette règle. De plus, les listes de fournitures scolaires 2020-2021 ont été modifiées depuis leur approbation, en ajustant à la baisse des quantités pour les niveaux de maternelle et première année. En terminant, le prix de l'album des finissants a été révisé à la baisse, à 18\$. Cela faisait suite à notre discussion lors de la réunion du 26 mai.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **6. Mot de la directrice**

1. **-Balises de la rentrée 2020-2021 :** Le ministre de l'Éducation a annoncé hier les balises à respecter lors de la rentrée scolaire 2020-2021. Pour le primaire, les groupes devront demeurer fermés (isolés entre eux), mais à l'intérieur d'un même groupe, des sous-groupes de 6 élèves pourront interagir entre eux sans avoir à respecter une distanciation sociale. Chaque sous-groupe d'une classe devra respecter une distanciation d'un mètre. À l'extérieur du groupe, une distance de 1,5 mètres devra être respectée. Les spécialités referont leur apparition, mais il n'est pas clair si cela pourra se faire en dehors de la salle de classe. Pour le transport, la règle de distanciation sera d'un mètre. ET chaque centre scolaire devra se doter d'un plan d'urgence pour être en mesure de basculer rapidement et efficacement vers l'enseignement à distance si une nouvelle fermeture des écoles s'avérait nécessaire. Nous attendons les autres règles spécifiques au service de garde et à la formation des groupes.
2. **Agrandissement :** Mardi dernier, 9 juin, la députée Claire Isabelle est venue annoncer un ajout de 2 millions de dollars à notre projet d'agrandissement. Rien de nouveau a été ajouté au projet, mais le projet tel que présenté coûte 2 millions de plus. Un communiqué de la commission scolaire produit suite à cet événement est jointe à ce procès-verbal.
3. **-Loi 40 :** Le Centre de services scolaires Des Grandes Seigneuries est maintenant en fonction depuis le 15 juin, et un nouveau logo a été créé. Un comité consultatif de gestion temporaire est en fonction pour soutenir la Direction Générale dans ses décisions jusqu'à la mise en place officielle du Conseil d'Administration. Les membres du futur conseil d'administration seront désignés au plus tard le 15 octobre et se réuniront pour la première fois, au plus tard le 23 octobre 2020. Une formation a eu lieu virtuellement le 9 juin dernier en soirée pour les membres intéressés à être élus au Conseil d'Administration.
4. **-Suivi inscriptions :** Nous avons 287 élèves inscrits l'an prochain incluant les choix école. Nous avons 36 élèves inscrits en maternelle. Nous aurons 2 classes de chaque niveau, comme cette année.
5. **Comité de transition :** Notre comité de transition s'est rencontré hier matin et nous avons décidé d'organiser un déjeuner communautaire extérieur pour nos familles du préscolaire, à la rentrée 2020-2021. Ce point est à l'ordre du jour ce soir. De plus, nous avons décidé de créer un livre virtuel pour présenter l'école et son personnel, pour faciliter la transition.

entre la petite enfance et l'École, pour nos futurs élèves de maternelle. Ce livre virtuel sera envoyé à tous nos futurs élèves durant la semaine du 6 juillet.

## 7. Points à traiter :

### **7.1 Approbation : Rentrée progressive au préscolaire 2020-2021**

Mme Lessard présente le plan de la rentrée progressive du préscolaire en 2020-2021. Cette rentrée progressive ira comme suit :

- 31 août : Visite des élèves et leurs parents par petits groupes, sur rendez-vous tout au long de la journée
- 1er et 3 septembre : Les élèves du groupe A sont en présence à l'école toute la journée
- 2 et 4 septembre : Les élèves du groupe B sont en présence à l'école toute la journée
- Un service de garde est offert à l'école pour les élèves qui ne sont pas en présence à l'école et qui ont besoin du service.
- Mardi 8 septembre : C'est la rentrée à temps plein pour tous. Si les règles de Santé Publique le permettent, un déjeuner communautaire sera organisé dans la cour arrière pour les élèves du préscolaire, leurs parents et les intervenants des CPE et de l'école. Chacun apportera son déjeuner, ses plats et ses ustensiles. Il est proposé par Mme Annik Méthé d'approuver le plan de la rentrée progressive tel que présenté.

**CÉ-19-20-58** La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **7.2 Information : Ajout d'une spécialité au préscolaire 2020-2021**

Mme Lessard présente une nouvelle mesure budgétaire en 2020-2021 touchant le préscolaire : la mesure 15026. Les élèves du préscolaire bénéficieront d'une période de 30 minutes d'éducation physique supplémentaire une semaine sur deux, et l'autre semaine, ce sera 30 minutes de musique. Ceci se fera en co-enseignement avec la titulaire. Ceci est en surplus de la période de 30 minutes d'éducation physique déjà approuvée dans la grille-matières lors de la réunion du 26 mai.

### **7.3 Approbation : Listes de frais scolaires 2020-2021**

Mme Lessard présente les listes de frais scolaires de tous les niveaux, maternelle à la 6e année, pour l'année 2020-2021. Les listes sont déposées comme documents joints au procès-verbal. Toutes les listes respectent les encadrements sur les frais chargés aux parents

approuvés lors de la réunion du 26 mai. Document. Il est proposé par Mme Sara-Anne Lamarque d'approuver les listes de frais scolaires 2020-2021 telles que présentées.

**CÉ 19-20-59 La proposition est approuvée à l'unanimité**

**7.4 Approbation : Reconnaissance aux finissants**

Ce point a été approuvé par courriel le mercredi 17 juin puisque notre réunion du Conseil D'Établissement a dû être reportée puisque nous n'avions pas quorum ce soir-là. Toutefois, comme toutes les approbations doivent être inscrites officiellement dans un procès-verbal, il est inscrit ici :

Mme Isabelle Lessard présente l'événement de reconnaissance pour nos finissants de 6e année, respectant les règles de la santé publique. Les 36 élèves de 6e année sont invités à l'extérieur de l'école, en 2 groupes, le jeudi 18 juin de 16h à 17h30. Les parents devront demeurer à 2 mètres les uns des autres, et porter des masques. Les élèves seront placés aussi à 2 mètres les uns des autres, et seront appelés un par un à marcher sur le tapis rouge installé pour l'occasion. Au bout de l'allée, les enseignants Carolyne Himbeault et Remi Minville les accueilleront, avec des gants, et leur remettront un certificat de réussite et leur album, toujours en respectant la règle du 2 mètres. Tous devront quitter après que leur groupe ait tous passé, pour permettre au 2e groupe d'arriver. Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'approuver l'activité extérieure des finissants telle que présentée.

**CÉ-19-20-60 La proposition est approuvée à l'unanimité**

**7.5 Consultation : Rapport annuel 2019-2020**

Mme Lessard explique qu'un nouveau gabarit simplifié sera bientôt disponible pour notre rapport annuel du Conseil D'Établissement 2019-2020. Étant donné la pandémie, la fermeture des écoles, les activités annulées, le bulletin de la 3e étape sans notes en pourcentages, les difficultés à évaluer les impacts des moyens mis en place pour notre projet éducatif, le rapport annuel tel qu'on le connaît est impossible à produire. Un nouveau gabarit sera produit pour que l'on puisse rédiger notre rapport annuel dans le contexte actuel. Madame Lessard consulte les membres sur ce qu'ils souhaiteraient voir apparaître dans notre rapport annuel 2019-2020.

**8. Levée de la séance**

**CÉ-19-20-61** Il est proposé par Annik Méthé, présidente du conseil d'établissement, de lever la séance à 19h55.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Annik Méthé  
Présidente

Isabelle Lessard  
Directrice